



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Deuxième session, 57^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 13

le mercredi 14 décembre 2011

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

COMITÉ PLÉNIER

- 8, *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.
9, *Loi modifiant la Loi sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation.* L'hon. M. P. Robichaud.
10, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac.* M. Fraser.
11, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux.* L'hon. M^{me} Dubé.
13, *Loi concernant le recouvrement des créances de la Couronne.* L'hon. M. Higgs.
15, *Loi abrogeant la Loi sur l'habeas corpus.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.
16, *Loi modifiant la Loi sur la gestion des biens saisis et des biens confisqués.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.
17, *Loi concernant les régies régionales de la santé.* L'hon. M^{me} Dubé.
18, *Loi modifiant la Loi de 1999 sur la distribution du gaz.* L'hon. M. Leonard.
19, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier.* L'hon. M. Higgs.

PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

- 2, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières.* L'hon. M^{me} Blais, c.r.
3, *Loi modifiant la Loi sur le Code du bâtiment du Nouveau-Brunswick.* L'hon. M. Trevors.
4, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités.* L'hon. M. Fitch.
5, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités.* L'hon. M. Fitch.
6, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité.* L'hon. M. Leonard.
7, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.* L'hon. M^{me} Coulombe.

COMITÉ DES SUBSIDES

Budget de capital, 2012-2013
Budget supplémentaire, Volume II, 2010-2011

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 15 — L'hon. M. Higgs, appuyé par l'hon. M. Alward, proposera, le mercredi 7 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a conclu le 18 octobre 1996, avec le gouvernement du Canada, la première Entente intégrée globale de coordination fiscale afin d'harmoniser la taxe fédérale sur les produits et les services et la taxe de vente provinciale ;

attendu que la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1997 ;
attendu que les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont par la suite conclu leurs propres ententes avec le gouvernement du Canada en suivant un modèle d'entente révisé, qu'ont maintenant aussi adopté les provinces de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ;

attendu que la première Entente intégrée globale de coordination fiscale a nécessité des modifications pour assurer son application correcte et pour procurer au Nouveau-Brunswick les mêmes avantages qu'aux autres provinces en régime harmonisé ;

attendu qu'une copie de l'entente modifiée a été déposée à la Chambre et que le paragraphe 2(3) de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* exige que le ministre des Finances soumette à l'étude de l'Assemblée législative une résolution à l'égard du changement ou de l'entente visée au paragraphe 2(2) ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative ratifie et confirme la nouvelle Entente intégrée globale de coordination fiscale intervenue entre la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada.

Motions réglées

Motion 1 — L'hon. M. Northrup. Débat sur la motion le 6 décembre 2011 ; adoption de la motion le 6 décembre 2011.

Motion 4 — L'hon. M. P. Robichaud. Adoption de la motion le 24 novembre 2011.

Motion 19 — L'hon. M. Higgs. Débat sur la motion le 13 décembre 2011 ; adoption de la motion le 13 décembre 2011.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

12, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif.* M. Boudreau.

14, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.* M. Bertrand LeBlanc.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 2 — M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement Alward a proposé des modifications du Plan de médicaments sur ordonnance qui ont doublé le montant de la contribution que doivent verser les personnes âgées, le faisant passer de 250 \$ à 500 \$;

attendu que les personnes âgées estiment que cette augmentation trahit la promesse électorale du premier ministre de « fournir une meilleure offre aux aînés » ;

attendu qu'une si soudaine augmentation occasionne d'importantes difficultés financières aux personnes âgées à faible revenu ;

attendu que les coûts additionnels pourraient empêcher les personnes âgées de se procurer les médicaments dont elles ont besoin ;

attendu que l'arrêt de médicaments pourrait nuire à la santé fragile des personnes âgées ;

attendu que la New Brunswick Pharmacists' Association, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres ont suggéré des façons de réaliser des économies additionnelles au titre du Plan de médicaments sur ordonnance, qui permettraient d'éviter le recours à des augmentations dramatiques des frais

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick exhorte le gouvernement à annuler la soudaine augmentation des frais, à honorer la promesse électorale du premier ministre de « fournir une meilleure offre aux aînés » et à examiner d'autres façons de réaliser des économies au titre du Plan de médicaments sur ordonnance.

Motion 5 — M. Collins, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement Alward propose un salaire minimum à deux niveaux pour le Nouveau-Brunswick, de sorte que les serveurs et serveuses gagnent un salaire minimum inférieur à celui des autres travailleurs et travailleuses ;

attendu qu'un salaire minimum à deux niveaux constitue une attaque directe contre les salariés les plus vulnérables ;

attendu que les pourboires visent à récompenser d'excellents services et non à arrondir le salaire ;

attendu que l'augmentation prévue du salaire minimum qui était censée se produire en septembre, comme prescrit dans le plan de réduction de la pauvreté, n'a pas encore été mise en oeuvre ;

attendu que le plan de réduction de la pauvreté n'évoque aucunement un salaire minimum à deux niveaux ;

attendu que la consultation publique du gouvernement Alward sur un salaire minimum à deux niveaux prend la forme d'un sondage en ligne dont des questions ont fait l'objet de critiques selon lesquelles leur conception vise à faire pencher la balance des résultats en faveur d'un salaire minimum à deux niveaux ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de respecter l'esprit et l'objet du plan de réduction de la pauvreté, de rejeter un salaire minimum à deux niveaux et de mettre immédiatement en oeuvre la recommandation du plan de réduction de la pauvreté portant augmentation du salaire minimum à 10 \$.

[Débat interrompu faute de temps.]

Motion 6 — M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement libéral précédent a lancé en 2009 une mobilisation publique sans précédent du secteur commercial, du secteur sans but lucratif et des gens qui vivent dans la pauvreté, qui a mené à un plan bipartite de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a pleinement participé au processus de mobilisation et à l'annonce du plan de réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, s'est dit « fier » d'avoir participé au processus et a engagé son parti à mettre en oeuvre les recommandations du groupe de travail sur la réduction de la pauvreté ;

attendu que le premier ministre, alors chef de l'opposition, a dit, dans un article d'opinion publié par divers journaux provinciaux en novembre 2009, que nous devons en faire plus ;

attendu que, depuis qu'ils forment le gouvernement, les Conservateurs de M. Alward n'ont pas respecté ou ont reporté plusieurs échéances importantes visant la mise en oeuvre des initiatives de réduction de la pauvreté ;

attendu qu'il y a un grand écart entre ce qu'a dit le premier ministre Alward lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition et ce qu'il fait depuis qu'il a formé le gouvernement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à honorer les engagements que le premier ministre a pris lorsque, en tant que chef de l'opposition, il a manifesté son appui au plan de réduction de la pauvreté.

Motion 20 — M. Fraser, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que, au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre actuel et l'actuelle ministre de la Santé ont promis à la population du Nouveau-Brunswick la mise en oeuvre, dans la première année de leur mandat, d'un régime de médicaments onéreux ;

attendu que l'absence d'un régime de médicaments onéreux continue de causer de graves difficultés financières à de nombreuses personnes au Nouveau-Brunswick ;

attendu que des gens du Nouveau-Brunswick ont demandé au gouvernement provincial une aide relative aux coûts des médicaments et ont essuyé un refus ou ont été ignorés ;

attendu que le Nouveau-Brunswick demeure l'une des deux seules collectivités territoriales canadiennes sans une telle assurance ;

attendu que le gouvernement actuel refuse toujours de préciser carrément la date de mise en oeuvre d'un tel régime ;

attendu que le gouvernement actuel a promis de consulter les parties prenantes clés quant à l'élaboration d'un régime de médicaments onéreux et qu'il ne l'a pas encore fait ;

attendu que la date de mise en oeuvre que vise le gouvernement actuel change constamment, se situant soit au cours de la première année, soit avant 2014, soit au début du mandat ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le premier ministre à faire immédiatement participer les parties prenantes à l'élaboration d'un régime de médicaments onéreux et à informer la population du Nouveau-Brunswick de la date cible de mise en oeuvre de ce régime.

Motion 21 — M. Collins, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu que la maladie grave d'un enfant soumet souvent ses parents ou tuteurs à un stress émotif extrême et à des difficultés financières ;

attendu que les règles actuelles en matière d'assurance-emploi ne permettent pas aux parents de recevoir des prestations lorsqu'ils s'occupent d'un enfant gravement malade ;

attendu que les règles actuelles en matière d'assurance-emploi permettent aux travailleuses et travailleurs de recevoir des prestations lorsqu'ils s'occupent d'un parent gravement malade ;

attendu que les parents ou tuteurs d'un enfant gravement malade n'ont pas de sécurité d'emploi lorsqu'ils prennent un congé afin de s'occuper de leur enfant ;

attendu que les parents ou tuteurs peuvent perdre leur emploi lorsqu'ils s'occupent d'un enfant gravement malade ;

attendu que la situation est une source d'iniquité au sein de la population active ;

attendu que la Chambre des communes est actuellement saisie de deux projets de loi émanant de députés afin de résoudre la question ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à exhorter le gouvernement fédéral à appuyer l'adoption des projets de loi C-323 et C-542 afin de permettre aux parents d'un enfant gravement malade de prendre un congé de maladie et de garder la sécurité d'emploi lorsqu'ils prennent un congé afin de s'occuper d'un enfant gravement malade.

Motion 22 — M. Collins, appuyé par M. Fraser, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, la résolution suivante :

attendu qu'il n'y a aucun hôpital pour enfants au Nouveau-Brunswick ;

attendu que, par conséquent, la grave maladie d'un enfant peut obliger les parents ou tuteurs à se rendre à l'extérieur de la province pour obtenir des traitements ;

attendu que les parents ou tuteurs doivent souvent payer eux-mêmes les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que d'autres frais ;

attendu qu'aucune politique, aucun plan ni aucun fonds n'est en vigueur pour aider les parents ou tuteurs d'enfants gravement malades à payer les frais ;

attendu qu'une telle situation crée souvent des difficultés financières pour les familles d'enfants gravement malades ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à créer un fonds et à faire des versements sur ce fonds afin de fournir une aide financière applicable aux frais extraprovinciaux engagés par les parents ou tuteurs d'enfants gravement malades qui doivent recevoir des traitements à l'extérieur de la province.

Motions portant dépôt de documents

Motion 8 — M. Kenny, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre Énergie NB, le ministère de l'Énergie et des tierces parties, concernant les dépenses et les coûts inscrits au compte de report lié à la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau depuis le 28 mars 2008, y compris une liste détaillée de ces coûts et dépenses.

Motion 9 — M. Doucet, appuyé par M. Albert, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance, quel que soit le support, ainsi que, notamment, les propositions, les contrats, les lettres de mission et les procès-verbaux de réunions — échangés depuis le 13 octobre 2010 entre le ministère des Transports et les experts-conseils, les corporations et les particuliers concernant la tenue d'examens ou d'évaluations des activités du ministère des Transports.

Motion 10 — M. Kenny, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés depuis le 13 octobre 2010 entre le ministère de l'Énergie, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, Énergie NB et toutes autres personnes ou corporations relativement à la société-conseil Alexander Proudfoot, dont Énergie NB a retenu les services, notamment la correspondance, les notes, les contrats, les directives et les propositions.

Motion 11 — M. Arseneault, appuyé par M. Haché, proposera, le jeudi 1^{er} décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, Communications Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Environnement, le Bureau du vérificateur général et la Commission d'épuration des eaux usées du Grand Moncton concernant la publication du rapport 2011 du vérificateur général sur les commissions d'épuration des eaux usées.

(Documents demandés déposés le 8 décembre 2011)

Motion 12 — M. Arseneault, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 8 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés depuis le 27 septembre 2010 entre la province du Nouveau-Brunswick et le Foyer de soins de Dalhousie, ainsi que les corporations ou tierces parties auxquelles elle pourrait avoir demandé de l'information ou des conseils, relativement à la construction du nouveau foyer de soins à Dalhousie, y compris les rapports d'ingénieur, les plans architecturaux et les budgets.

Motion 13 — M. Arseneault, appuyé par M. Collins, proposera, le jeudi 8 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents de ministères — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant le projet de loi fédéral C-10, portant sur la criminalité, notamment les procès-verbaux de réunions avec le gouvernement fédéral et les parties prenantes, les mémoires, les exposés de position, la correspondance et les plans présentés ou reçus par le gouvernement provincial, ainsi que les renseignements relatifs aux répercussions financières du projet de loi C-10 sur la province du Nouveau-Brunswick.

Motion 14 — M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Kenny, proposera, le jeudi 8 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, relatifs au nombre de personnes âgées en attente dans un hôpital d'une place en foyer de soins, y compris la répartition du nombre par établissement et par mois depuis octobre 2010.

Motion 16 — M. Fraser, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, échangés entre le ministère de la Santé, le Cabinet du premier ministre, le Réseau de santé Horizon, le Réseau de santé Vitalité et tout autre ministère ou organisme gouvernemental relativement aux directives données aux réseaux de la santé par le ministère de la Santé ou le Cabinet du premier ministre sur les compressions à appliquer pour satisfaire aux objectifs de réduction budgétaire définis par le gouvernement Alward, y compris toute rétroaction de la part des réseaux de santé.

Motion 17 — M. Albert, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les renseignements documentés, y compris la correspondance, par moyen électronique ou autre, au sujet de tous permis de transformation des produits de la mer émis par le ministère des Pêches depuis le 1^{er} septembre 2010.

Motion 18 — M. Doucet, appuyé par M. Boudreau, proposera, le jeudi 15 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, concernant les appels d'offres lancés et les contrats attribués relativement à des travaux d'entretien, de déneigement ou d'amélioration du chemin de Coal Creek, dans le comté de Queens, depuis le 27 septembre 2010.

Motion 23 — M. Boudreau, appuyé par M. D. Landry, proposera, le jeudi 22 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, communiqués depuis le 13 octobre 2010 au ministère des Ressources naturelles, au ministère de l'Environnement et au ministère de la Santé par des compagnies d'exploration du gaz de schiste relativement aux listes des substances chimiques utilisés par les compagnies d'exploration du gaz de schiste en activité au Nouveau-Brunswick.

Motion 24 — M. Fraser, appuyé par M. Bernard LeBlanc, proposera, le jeudi 22 décembre 2011, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, qu'ont échangés depuis le 13 octobre 2010 la province du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Sécurité publique, le ministère du Développement social, le Cabinet du premier ministre et d'autres ministères ou organismes du gouvernement, le Mount Saint Joseph Nursing Home ou d'autres corporations ou tierces parties à qui les responsables ont pu demander des renseignements, des sujets de préoccupations ou des conseils, ou de qui ils ont pu en recevoir, relativement à tous les aspects de l'infrastructure, des installations et des plans d'évacuation du Mount Saint Joseph Nursing Home, à Miramichi, et de la sécurité des pensionnaires et du personnel de ce foyer de soins, notamment les rapports d'ingénieur, les plans architecturaux et les budgets.

Motions réglées

Motion 7 — M. Melanson. Débat sur la motion le 1^{er} décembre 2011 ; adoption de la motion amendée le 1^{er} décembre 2011.

PÉTITIONS

- 1, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011.
- 2, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 24 novembre 2011.
- 3, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 8 décembre 2011)
- 4, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 5, M. Fraser — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 6, M. Albert — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 7, M. Melanson — présentée le 24 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 8, M. Fraser — présentée le 29 novembre 2011.
- 9, M. MacDonald — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 10, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011.
- 11, M. Boudreau — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 12, M. Arseneault — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 13, M. Kenny — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 14, M. Collins — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 15, M. Doucet — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
- 16, M. Melanson — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)

- 17, M. Haché — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
18, M. Albert — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
19, M. D. Landry — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
20, M. Bernard LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011.
(Réponse, le 13 décembre 2011)
21, M. Fraser — présentée le 29 novembre 2011. (Réponse, le 13 décembre 2011)
22, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 29 novembre 2011.
(Réponse, le 13 décembre 2011)
23, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011.
24, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011.
25, M. Arseneault — présentée le 30 novembre 2011.
26, M. Haché — présentée le 30 novembre 2011.
27, M. Bernard LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011.
28, M. Collins — présentée le 30 novembre 2011.
29, M. Kenny — présentée le 30 novembre 2011.
30, M. Albert — présentée le 30 novembre 2011.
31, M. Doucet — présentée le 30 novembre 2011.
32, M. D. Landry — présentée le 30 novembre 2011.
33, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011.
34, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011.
35, M. Bertrand LeBlanc — présentée le 30 novembre 2011.
36, M. Fraser — présentée le 30 novembre 2011.
37, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011.
38, M. Boudreau — présentée le 30 novembre 2011.
39, M. Melanson — présentée le 30 novembre 2011.
40, M. Boudreau — présenté le 6 décembre 2011.
41, M. Riordan — présenté le 6 décembre 2011.
42, M. Fraser — présenté le 6 décembre 2011.
43, M. Savoie — présenté le 6 décembre 2011.
44, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 6 décembre 2011.
45, M. Fraser — présenté le 8 décembre 2011.
46, M. Jack Carr — présenté le 8 décembre 2011.
47, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 8 décembre 2011.
48, M. Fraser — présenté le 9 décembre 2011.
49, M. Bertrand LeBlanc — présenté le 9 décembre 2011.
50, M. Fraser — présenté le 13 décembre 2011.

RAPPORTS DE COMITÉS

Premier rapport du Comité permanent des soins de santé

— présenté le 30 novembre 2011.

RAPPORTS/DOCUMENTS

DÉPÔT À LA CHAMBRE

Budget de capital, 2012-2013

— transmis par message de S.H. le lieutenant-gouverneur Graydon Nicholas, le 13 décembre 2011.

DÉPÔT AU BUREAU DU GREFFIER

Rapport annuel 2010-2011, ministère du Développement social

— déposé le 13 décembre 2011.

Rapport annuel, Gestion provinciale Ltée, le 31 mars 2011

— déposé le 13 décembre 2011.

RÉUNION DE COMITÉS

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative se réunira le mercredi 14 décembre 2011 à 12 h 30, à la salle de conférence du président.

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative